

Politiques linguistiques en Algérie de 1962 jusqu'à nos jours : entre enjeux politiques et aspirations sociales

الدكتورة : فمام شفيقة

قسم الآداب واللغات الأجنبية (شعبة الفرنسية)

كلية الآداب و اللغات

جامعة محمد خيضر -بسكرة (الجزائر)

Résumé:

ملخص:

A travers ce travail, nous allons essayer de traiter de la question des politiques linguistiques adoptées en Algérie de l'indépendance. Nous visons par cette étude, d'une part dévoiler les enjeux politiques qui se cachent derrière celles-ci, de l'autre la réception de ces décisions par les praticiens réels des différentes langues et les représentations qu'ils ont développées à ce sujet. Nous aborderons l'évolution de la question, à savoir celle de l'aménagement linguistique de l'indépendance jusqu'à nos jours. Nous précisons que cette période se subdivise en trois étapes : une première liée aux Présidents Ben Bella, Boumediene et Chadly, une seconde plus instable caractérisant la décennie noire et une troisième marquée par l'accession au pouvoir de M. Abdelaziz Bouteflika. A travers cette chronologie, nous évoquerons parallèlement les trois phénomènes linguistiques qu'a connus l'Algérie (la francophonisation, l'arabisation et la reconnaissance du berbère).

من خلال هذا المقال، نحاول دراسة مختلف السياسات اللغوية المتبعة في الجزائر، نهدف إلى الكشف عن الاتجاهات السياسية التي أدت إلى هاته الخيارات ومدى توافقها مع تطلعات الأفراد الفعالة من الباحثين في مجال اللغة والمستعملين للغات المتواجدة (العربية، الفرنسية والأمازيغية). أولا نتناول مختلف التطورات التي مرت بها السياسات اللغوية من الاستقلال إلى يومنا هذا؟ نقسم هذه المدة (المرحلة) إلى ثلاثة فترات: مرحلة بومدين والشاذلي ثم مرحلة العشرية السوداء وأخيرا مرحلة بوتفليقة، هاته المراحل تمثل 3 سياسات أتبعها الجزائر التعريب، فرنسية نظم التدريس والإدارة، التعريب والاعتراف بالأمازيغية كلغة وطنية.

La langue est un moyen de communication propre à l'homme et intrinsèquement liée à son identité. Elle constitue par là un élément d'une portée significative sociale et politique non négligeable. Dans un Etat-nation où plusieurs langues coexistent, la planification linguistique peut aller d'une unification privilégiant une seule langue à un plurilinguisme où la pratique officielle de plusieurs langues est tolérée, sans oublier les cas de diglossie où toutes les langues sont reconnues mais n'ont pas toutes le même statut.

En effet, l'intervention sur la langue n'est pas un phénomène nouveau. Depuis son avènement, le langage a été objet de manipulation humaine par des individus, mais surtout par les collectivités. Le pouvoir politique s'est attribué cette tâche : la détermination des grands choix en matière de rapport entre les langues et la société qui les pratique. Ce concept est mentionné sous le vocable de « politique linguistique ». Ce concept fait son apparition sous la plume de Haugen en 1959. Ce dernier l'a utilisé pour désigner la standardisation de l'Etat pour construire l'identité nationale de la Norvège après des siècles d'occupation danoise.

Contrairement à l'école américaine qui ne met l'accent que sur les aspects linguistiques de la politique linguistique, les chercheurs européens évoquent le pouvoir politique qui motive les orientations des décideurs en matière de planification. Au départ, la politique linguistique ne s'intéressait qu'à la normalisation et la standardisation de la langue. Au cours de son évolution, elle étend son champ d'intérêt simultanément à la forme et au statut que peut revêtir telle ou telle langue. Dans cette nouvelle perception, la langue est conçue comme le lieu où s'exprime et se construit la personnalité individuelle et/ou collective. De ce fait, pour agir sur l'identité d'un Etat-nation, il faudra intervenir sur la planification linguistique de sa société.

A propos du rapport entre langue et identité nationale, M. BENRABAH¹ écrit sur le contexte algérien : « Au lendemain de l'indépendance, il s'avère que la masse des problèmes est énorme. Au-delà des problèmes économiques et sociaux, se profilent des interrogations sur l'identité. Cette nouvelle nation serait-elle arabe,

¹ BENRABAH Mohamed, langue et pouvoir en Algérie, Séguier, Paris, 1996.

française ou anti-française ? ... et le problème demeure jusqu'à nos jours ». Les propos de M. BENRABAH traduisent la confusion et la difficulté que rencontraient les décideurs du pouvoir algérien à l'aube de l'indépendance. Certes, il n'est pas facile de trancher sur la question quand celle-ci oppose différents groupes linguistiques (arabophones, francophones et berbérophones). Doit-on opter pour une unification de la langue au profit de l'arabe comme ce fut le modèle français ou au contraire favoriser le plurilinguisme et courir le risque de diviser l'unité nationale ?

Dès 1962, l'Algérie a fait de la révolution éducative l'une de ses priorités majeures pour faire face aux conséquences fâcheuses de 132 ans d'occupation. L'Algérie évoquait ce projet en termes de « révolution » car les moyens dont elle disposait étaient minimes face à une situation alarmante : un manque de cadres et un taux de scolarisation qui ne dépasse pas les 12%. Son principal objectif était de lutter contre l'analphabétisme et l'attentation qu'ont subis la culture et la langue algérienne. C'est dans ce contexte que les orientations du pays se sont inscrites consciemment ou inconsciemment dans une idéologie contre l'ancien colonisateur et donc contre sa langue. Ainsi l'arabisation s'est vue nécessaire pour la constitution d'une nouvelle identité nationale anti-française. Cette décision n'a pas réussi à s'appliquer entièrement. En effet, après 48 ans de son indépendance, l'Algérie est toujours tourmentée entre l'arabisation et la francisation, elle n'arrive toujours pas à trouver l'équilibre entre les deux extrémités. Elle ne cesse d'opter tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre. Cela est peut-être, du au moins en partie, aux convictions idéologiques des décideurs et surtout aux intérêts nationaux que le pouvoir étatique doit défendre et qui ne sont pas les mêmes suivant les périodes (se distinguer de l'ancien colonisateur ou se rapprocher et coopérer avec lui).

Avant de nous pencher sur le cas de l'Algérie, nous voudrions évoquer les fondements idéologiques qui ont marqué le sentiment de nationalisme arabe en general.

I- Le nationalisme arabe

Chez les peuples arabes, le sentiment arabe national s'opère à deux niveaux qui se superposent : le premier concerne leur appartenance à

l'Etat-nation (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Syrie, ...), le second englobe toutes ces entités dans un ensemble plus général, celui de la Nation arabe. L'aspiration à celle-ci trouve son origine dans le mouvement culturel et idéologique qu'a connu l'histoire du monde arabe lors de la « renaissance ». Cette période correspond à l'apogée de la civilisation arabo-musulmane et pendant laquelle le phénomène d'arabité passe d'un simple critère identitaire à un véritable sentiment national auquel aspire la nostalgie d'une société en décadence. Cette référence historique a donné naissance à deux principaux courants nationalistes : le nacérisme et le baasisme.

Le **nacérisme** renvoie à Djamel Abdel Nacer, ce président égyptien a mis fin à la dynastie égyptienne en renversant le roi Farouk en 1952. Quatre ans plus tard, il nationalise le canal de Suez et s'affirme comme leader arabe. Son objectif était la fusion du socialisme et du nationalisme pour faire face au sous-développement causé par le colonialisme, ainsi le soutien des peuples arabes qui n'ont pas pu encore accéder à leur indépendance. Ce mouvement n'a pas eu le même écho dans tout le Maghreb. Au Maroc, ses sympathisants ont connu un sort tragique, le leader Ben Barka condamné en 1964 a été enlevé à Paris puis disparu dans des conditions obscures. En Tunisie, le parti socialiste néo-destourien, créé et dirigé par Bourguiba, était anti-nacérisme. A son accession au pouvoir, Bourguiba bloque toute éventualité de son influence. En Algérie, les leaders du FLN, Ben Bella puis Boumediene, ont affiché une politique panarabe et pro-nacérisme. L'esprit nacériste vise l'union du monde arabe sur la base d'une langue commune qui est l'arabe classique, langue du coran commune à tous les peuples et donc capable d'assurer l'unification de ses pratiquants.

Le **baasisme** renvoie au mot « baas » qui signifie « ressusciter ». Il vise à ressusciter la civilisation arabo-musulmane à son apogée. Sati HOURI, un précurseur de cette idée rejette la thèse selon laquelle le territoire constitue une base déterminante de la formation d'un Etat. En revanche, il retient la langue (l'arabe littéraire) comme critère décisif du fondement de la nation arabe. Selon lui, le Maghreb ne répond pas à cette condition et donc ne peut faire partie de cette nation arabe. Sa thèse va être reprise par deux intellectuels syriens qui vont réintroduire le Maghreb et plaider pour une nation arabe de

l'Atlantique au Golf persique. L'un deux L. Larsouzi s'inscrit dans le fil d'idées de Fisch et reprend la thèse de la supériorité de la langue et du peuple pur. Ainsi, met-il en avant le caractère miraculeux de la langue arabe provenant de son étroite relation avec l'islam et le Coran. En 1943, Michel Aflaq, chrétien libanais, avec Salah El-Bitar font disparaître le caractère religieux et fonde le mouvement baasiste qu'on connaît aujourd'hui. Nous retenons que ce mouvement rejette le pluralisme linguistique, il donne une suprématie absolue à l'arabe classique. Il revendique la création d'un Etat arabe unique au détriment des libertés individuelles. Les différences ethniques, linguistiques et culturelles passent au second plan, au profit d'une nation homogène fidèle à ses racines arabo-musulmanes et mise en garde face à l'Autre, l'Etranger. Ce comportement s'explique en partie par le fait que la plupart des pays adeptes de ses principes ont été victimes d'une tentative d'acculturation de la part de leurs occupants.

2- les fondements idéologiques de la politique linguistique en Algérie : entre le suivisme du baasisme et un sentiment de nationalisme

2.1- L'arabisation

Chez les francophones, l'arabisme n'est pas une solution adaptée à une société hétérogène où l'on parle plusieurs langues (arabe dialectal, les langues berbères, l'arabe classique et le français qui fait désormais partie intégrante de l'identité nationale). Selon eux, l'arabisme s'inscrit dans la continuité du suivisme adopté par les décideurs du pouvoir algérien d'après l'indépendance, c'est-à-dire les partisans du FLN (Front de Libération Nationale).

Pour mieux comprendre cette lecture par les anti-arabisation, nous allons schématiser leur raisonnement et nous nous référons principalement à Mohamed BENRABAH à travers son livre intitulé « langues et pouvoir en Algérie ». Il pense que les dirigeants du FLN, initiateurs de l'arabisme (Ben Bell, Boumediene et Chadly) souffrent d'un complexe arabo-islamique que la panarabisme lié à l'Islam vient compenser. Il affirme que ces derniers adoptent ces aménagements linguistiques pour faire face à un sentiment de culpabilité et une crise identitaire résultant de l'occupation française. Par la suite, il va lier l'arabisation au fondamentalisme naissant des années 70 en affirmant qu'elle est la cause principale de la décennie noire du terrorisme. Il se

base dans son raisonnements sur le fait que le pays avait fait appel à des enseignants du Moyen-Orient pour combler le manque d'enseignants en général et en langue arabe en particulier. Ceux-ci seraient, selon lui, les promoteurs d'un enseignement religieux à l'origine de la crise des islamistes en Algérie. Par ailleurs, il oublie que ses enseignants venant du Moyen-Orient ne constituent qu'un faible pourcentage par rapport aux coopérants français et ceux provenant des pays socialistes ex-soviétiques. A ce phénomène, il ajoute l'impact des Ouléma (les théologiens) qui sont subordonnés au pouvoir à l'époque de Boumédiène. C'est la vision des Ouléma qui nourrit les convictions des décideurs, celle-là consiste à prôner le religieux sur le politique. Ils n'accordent aucune importance aux différences sociales, ethniques et linguistiques, les théologiens et les politiciens qui s'y identifient prônent l'unicité religieuse et linguistique. Autrement dit, ils déterminent la nation algérienne par une société qui a l'Islam comme religion et l'arabe comme langue nationale.

Suite à tout ce qui précède, BENRABAH considère les décideurs de l'arabisation comme étant des acteurs du crime commis envers les Algériens. Ainsi écrit-il : « La responsabilité des hommes compte beaucoup dans le drame algérien actuel[...] dans une oligarchie, les hommes du pouvoir jouent un grand rôle, mais en Algérie, peut-être plus encore qu'ailleurs... Ces hommes devenus maîtres d'un pouvoir sans partage vont abuser de leur position. Leur rôle néfaste n'est nulle part apparent que dans la politique d'arabisation. »². Pour mieux appuyer son argumentation, il s'attaque essentiellement à Boumedienne, cible idéal³. Ayant fréquenté des institutions d'enseignement de haut lieu du fondamentalisme, il s'apprête parfaitement à l'étiquette « islamo-baasiste ».

En effet, dès son accession au pouvoir, Boumedienne accélère le processus d'arabisation débuté par son prédécesseur en octroyant aux Oulémas trois ministères clefs : la culture, le culte et l'éducation nationale. Il décide d'imposer l'arabe et d'éradiquer la langue

² BENRABAH Mohamed, op.cit., p. 87.

³ Boumedienne, président algérien de 1965 à 1978, est un ancien élève d'une école coranique à Constantine, il poursuit ses études supérieures dans deux grandes universités théologiques (Al-zaytouna en Tunisie, puis Al-azhar en Egypte).

française. Ses opposants voient en lui l'ennemi de la France et de sa langue, le tyran du peuple algérien. Il a condamné l'Algérie plurielle et ignoré son passé, phénicien, romain, turc et français.

La politique linguistique de Boumediene n'a pas reçu la même lecture par les bilingues et les arabophones et même un certain nombre de berbérophones. Comme on peut le deviner, les arabophones étaient très favorables à cette politique. En revanche, les bilingues et les plurilingues étaient plus tolérants et peut-être un peu plus objectif. Ils ont fait un bilan mitigé des raisons et des conséquences de l'arabisation. Ils parlent tout d'abord des résultats de la révolution éducative du pouvoir d'après l'indépendance. Ils soulignent le taux de scolarisation qui a été multiplié par sept, il est passé de 12% à plus de 84%⁴. Outre le contexte scolaire, l'arabisation s'est répandue à l'environnement sémiotique des médias et la justice.

En 1991, Chadly avait promulgué une loi pour généraliser l'arabisation. Cette loi était censée protéger l'arabe contre la prédominance persistante du français après son indépendance. Cette loi a suscité l'acharnement des Français et des « francophonistes » qualifiant son législateur de « pourvoyeur de l'obscurantisme », « fossoyeur de la langue française ». Les circonstances vont également à l'encontre de cet aménagement linguistique. Un an plus tard, l'Algérie entre dans la décennie noire qui débute par la victoire des islamistes du FIS (Front Islamique du Salut) et l'annulation du vote par les militaires par peur de perdre le monopole du pouvoir. Ceci entraîne la destitution du Président Chadly. Depuis l'arabisation reste un projet en suspens, surtout que la campagne anti-arabisation l'avait étroitement lié au problème du fondamentalisme et du terrorisme.

2.2- le retour à la francisation

Au début de ce troisième millénaire, l'Algérie veut marquer une rupture avec son passé récent aussi douloureux que son passé colonial. Dans les médias étrangers. On évoque la tragédie sanglante des années 90 en termes de « guerre civile » qui a apposé la société civile aux militaires.

⁴ MOATASSIME Mohamed, langue du Maghreb face aux enjeux culturels méditerranéens, L'Harmattan, Paris, 2006, p.155.

Pour les Algériens, ce n'est qu'une amplification des faits par des curieux étrangers pour légitimer leur ingérence dans les affaires internes d'un pays qui peut assumer ses responsabilités et rejette qu'on porte atteinte à sa souveraineté. Selon la vision algérienne, cette crise n'oppose guère les militaires aux civiles, mais oppose quelques jeunes inconscients⁵ nourris par une haine inexplicable à l'ensemble de la société avec toutes ses catégories (militaires, civiles, hommes de justice et même les théologiens)⁶. On suppose même l'existence d'une ingérence étrangère indirecte qui finance les terroristes pour semer la terreur et l'insécurité.

Dans ce climat instable, accède au pouvoir Bouteflika, un bilingue parfait ; il s'exprime aussi bien en français qu'en arabe avec toutes ses variétés (arabe classique et arabe dialectal). Il n'hésite pas à changer d'idiomes selon les situations et les interlocuteurs. Ce nouveau président marque le retour du français à travers les interviews qu'il donne à la presse, la radio et à télévision, et même lors de ses visites d'inauguration. Dans le rapport 2000 du haut conseil de la francophonie, on écrit « l'accession à la présidence de M. Bouteflika, en avril 1999 a, sensiblement modifié la perception du français dans le pays. Faisait, lui-même usage régulier à l'étranger et en Algérie dans des interventions systématiquement retransmises à la télévision, il a redonné légitimité à l'usage public du français ». Dans ces circonstances, une nouvelle politique linguistique voit le jour en Algérie. Le nouveau président se veut l'avocat des langues étrangères nécessaires à l'ouverture sur le monde à l'époque de la mondialisation. Il affirme que les langues étrangères constituent la clé aux sciences et aux nouvelles technologies.

Cette nouvelle conception des langues traduit également de nouveaux enjeux politiques pris en compte dans l'idéologie de l'ancien ministre des affaires étrangères. En effet, depuis son accès au pouvoir, il ne cesse de corriger l'image du pays au niveau international. Il est

⁵ L président Bouteflika les a qualifiés de « criminels, assassins, bandit ».

⁶ Suite à ce nouveau type d'insécurité interne, l'armement des particuliers a été encouragé par l'Etat et une nouvelle catégorie de défense civile (garde civile) fait son apparition pour consolider le travail de la police, la gendarmerie et l'armée.

convaincu que la politique intérieure est subordonnée à la politique extérieure et l'amélioration de l'une agit positivement sur l'autre.

En vue d'un rapprochement avec la France, le président algérien décide de lui envoyer des signes forts traduisant cette volonté. En premier lieu, la réforme de l'éducation qui touche principalement l'enseignement des langues étrangères. Le ministre de l'éducation nationale fait intervenir la langue française à partir de la deuxième année de scolarisation au lieu de la quatrième année. De plus, on veut réintroduire l'enseignement des maths en français à partir du lycée pour préparer les futurs étudiants aux enseignements universitaires souvent en français. Nous rappelons que, malgré cette réforme, le système éducatif est toujours régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 : « le français est défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples ». Il s'agit d'apprendre l'arabe mais de ne pas faire barrière aux autres langues.

Malgré ce retour en force au français, Bouteflika insiste sur l'identité arabo-musulmane et berbère de la nation algérienne. Parallèlement, il veut abolir le sujet tabou de reconnaître le statut qu'occupe réellement le français en Algérie. Dans la même perspective, il autorise l'ouverture du lycée français fermé depuis l'époque de Chadly ; plusieurs établissements privés ouvrent leurs portes pour accueillir les enfants de la bourgeoisie attachés aux valeurs et à la langue de France. Ces derniers dispensent un enseignement en français, l'arabe bénéficie d'un module horaire très réduit pour ne pas dire qu'elle est pratiquement absente. Face à cette nouvelle tendance de refrancisation, le président et son ministre les rappellent à l'ordre et les menacent de fermeture s'ils ne se conformeraient pas aux programmes du ministre attribuant à l'arabe un intérêt majeur reflétant l'identité arabo-musulmane de tout citoyen algérien.

Malgré les incidents diplomatiques de part et d'autre, les volontés française et algérienne d'un rapprochement entre les deux pays restent intactes. Nous rappelons la loi sur le rôle positif de la colonisation qui est à l'origine du blocage de la signature du traité d'amitié. Cette loi avait provoqué des réactions violentes chez le président algérien qui a

qualifié la colonisation française de l'un des plus grands crimes contre l'humanité, responsable d'un génocide culturel.

A quoi tient la force de cette volonté ? A la personnalité de deux présidents non-hostiles l'un vis-à-vis de l'autre ? Aux conséquences d'une histoire passée commune relativement longue pour les fusionner à certains niveaux ? ou seulement à un nombre d'intérêts nationaux ponctuels naissant de la situation actuelle des deux pays ? Nous pensons que l'Algérie, à la différence de ses voisins (le Maroc et la Tunisie) entretient des rapports particuliers avec son ancien colonisateur. Ceci est du principalement à la nature et la durée de la présence française en Algérie.

Outre la francophonisation et l'arabisation, la lutte des berbérophones pour la reconnaissance de leur langue-culture ne facilite la tâche aux décideurs de l'aménagement linguistique.

1.3- Les langues berbères

En 2001, les protestations des Berbères s'intensifient, plusieurs marches ont été organisées pour sensibiliser l'opinion publique à leur question. Suite à leur mouvement, l'Etat algérien reconnaît au berbère le statut de langue nationale. Celui-ci consiste à protéger en question, à la promouvoir en l'enseignement dans les établissements public. En revanche, le statut de langue nationale, à la différence de langue officielle dont bénéficie l'arabe classique, ne constitue pas la langue de l'Etat et donc son emploi ne touche pas les communications officielles (la politique, la finance, la justice, etc.). Cette place secondaire par rapport à l'arabe a suscité le mécontentement des berbérophones qui militent pour une égalité entre les deux idiomes.

Les Berbères, ancêtres lointains du peuple algérien, n'ont pas été à l'abri des jeux et enjeux politiques qui ont motivé le pouvoir politique de ce pays. Leur histoire, pendant la colonisation et la post-colonisation, était parallèle à celle des Arabes algériens avec des points de rencontres. Tout d'abord, nous tenons à signaler que la communauté berbérophone n'est pas homogène, on y distingue les kabyles (population résident dans le nord entre Alger et les frontières tunisiennes), les Chaouis (population des Aurès) et les touaregs (population du sud).

A la différence des autres, Les kabyles ont connu une chronologie différente. Pendant l'occupation (en particulier la région de Tazi

Ouzou), la Kabylie a connu l'implantation de plusieurs « écoles ministérielles ». Jules Ferry portait à ces écoles de la Kabylie une attention particulière, espérant que leur succès convertirait les français d'Algérie⁷ qui refusait que l'on apprenne le français aux indigènes⁸. Les instituteurs français enseignaient aux jeunes Kabyles la langue française dans un contexte idéal : absence des écoles coraniques et de mosquées qui pourraient dispenser des cours d'arabe. Les écoles ministérielles ont formé 550 instituteurs qui ont participé, à leur tour, à promouvoir le français et consolider les foyers de francisation de la région Kabyle.

A cela s'ajoute le facteur de migration : les premiers migrants algériens vers la France étaient des kabyles. Cette rencontre avec la France et les valeurs de la République française vont nourrir, contrairement à toute attente, un sentiment de patriotisme qui sera à l'origine de la naissance du mouvement de l'Etoile du nord africain qui réclame l'indépendance des trois pays africains. A la surprise des français qui pensaient avoir dompté la Kabylie, les premiers maquis du FLN font leur apparition dans la grande Kabylie comme Ait Ahmed. Leur contribution n'était pas négligeable, elle était aussi importante que des maquis de l'Est algérien. Au lendemain de l'indépendance, des kabyles du front des forces socialistes (FFS) étaient très mal reçus par le reste des algériens. Cette révolte a été écrasée par les militaires et a engendré l'écartement des kabyles du pouvoir politique. On voyait en eux, le ressuscitement des projets coloniaux visant diviser le peuple algérien. Selon Yves Lacoste⁹, les conséquences de ces événements constituent le fondement réel inconscient de la crise actuelle de l'Algérie. Il signale que la campagne d'arabisation menée par le gouvernement n'a fait qu'accentuer le mécontentement des Kabyles et leurs revendications.

Pour riposter à la stratégie coloniale « diviser pour régner » qui mettait l'accent sur les différences ethniques et linguistiques, le parti

⁷ Nous rappelons que les colons français s'opposaient à la création des écoles pour les indigènes par crainte de leur concurrence quand ils seront instruits.

⁸ Lacoste Yves, enjeux politiques et géopolitique de la langue française en Algérie : contradiction colonial et post-coloniales, in Hérodote, revue de géographie et de géopolitique, revue en ligne.

⁹ Idem.

nationaliste FLN avait opté pour la solution de négation des différences et l'affirmation d'une société algérienne arabomusulmane. Les mouvements culturels , puis politique pour la reconnaissance de la langue-culture berbère se sont intensifiés. Nous précisons que ce sont majoritairement des kabyles de Tizi Ouzou qui militent pour ces droits. Ces contestations ont donné leur fruit en 1995. Aussi, nous assistons à la création d'un haut commissariat de l'Amazighité (HCA), la mise en place d'un enseignement expérimental du berbère en Kabylie, et la reconnaissance à ce dernier le statut de langue nationale en 2002.

Ahmed Moatassime¹⁰ reproche à la mise en application de cette langue son caractère subjectif. Il pense que l'esprit militant avait emporté face à l'esprit scientifique qui aurait pu être plus efficace. Selon lui, les décisions d'aménagement linguistique prises répondent principalement à des protestations ponctuelles dépourvues d'objectifs à long terme pouvant mettre fin définitivement à des problèmes naissant de la cohabitation des différentes communautés. D'un coté, il situe le problème de cet aménagement dans la nature du public visé par l'enseignement du berbère. Au lieu d'enseigner la langue berbère aux arabophones pour leur permettre de communiquer avec leurs concitoyens et de partager avec eux leur culture, on consolide sa maîtrise chez un public qui la connaît déjà. De l'autre, il évoque le système scriptural¹¹ déjà connu de la part de l'apprenant, on préfère lui compliquer la tâche en lui proposant le « tiffinagh ». Celui-ci rarement utilisé est finalement retenu, mais a besoin d'une reconstruction et de forme et de contenu pour répondre à l'évolution de la langue. Pour accentuer sa distinction de l'arabe, on lui attribue le sens d'écriture latine c'est-à-dire de la gauche à la droite contrairement à la nature des système chamito-sémitiques dont il fait partie. Un anti-arabisme idéologique qui s'affirme au détriment de toute réforme objective.

Dans ces conditions, l'introduction de la langue berbère dans le système éducatif ne semble pas réaliser le succès aspiré. Les enfants kabyles la considèrent comme une tâche supplémentaire qui risque de

¹⁰ MOATASSIME Ahmed, op.cit , p.124

¹¹ L'écriture arabe s'y prête parfaitement à la transcription du berbère comme elle le fait déjà pour le perse, l'afghan et autrefois le turc.

les défavoriser par rapport aux élèves arabophones dispensés de cet enseignement. Nous pensons que l'enseignement de cette langue risque de rester au stade de l'expérimentation et surtout ne dépasserait pas le territoire de la grande Kabylie. Et de ce fait, les protestations calmées par ce nouvel aménagement se réentendraient haut et fort pour bénéficier d'un aménagement plus efficace pour la protection et la promotion de leur langue-culture.

A ce propos, une question nécessaire se pose : pourquoi les protestations pour la reconnaissance de cette langue-culture étaient en grande partie pour ne pas dire exclusivement kabyles ? Est-ce que les berbères des Aurès (les Chaouis) et ceux du sud (les Touaregs) sont plus assimilés dans la population algérienne arabo-musulmane et donc moins attaché a leur origine « amazigh » ? ou doit-on comprendre que cette révolte est le fruit d'une politique coloniale différente de celle des autres régions d'Algérie. Autrement dit, une conséquence logique d'un processus de francisation dont les kabyles étaient les « privilégiés » ou les « victimes » ?

Dans la deuxième partie de cette contribution, nous effectués notre enquête par la méthode du questionnaire auprès d'un public-échantillon composé de 40 personnes (20 femmes et 20 hommes) âgées entre 20 et 48 ans, ces personnes appartiennent à différentes catégories socioprofessionnelles (15 étudiants, 7 enseignants, 5 fonctionnaires et 3 médecins). A travers ce questionnaires, nous avons essayé de déterminés mes représentations et les attitudes que des citoyens algériens développent à propos des langues existant dans leur contexte géo-social.

A la première question visant à identifier leur langue maternelle, 75% ont affirmés que c'est la langue arabe contre 25 % qui se réclament berbérophone. Rappelons que cette enquête a été réalisée dans la région de Biskra où les habitants sont majoritairement d'origine arabe.

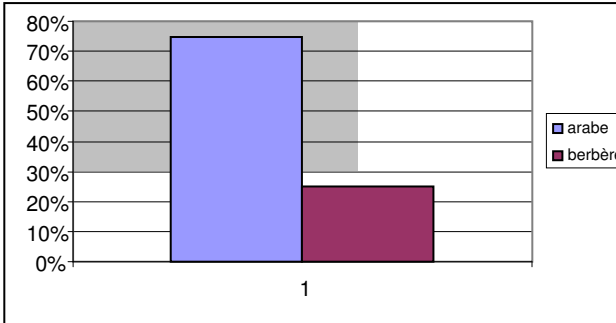


Figure 1 : Langue maternelle

Beaucoup de chercheurs linguistes estiment que l'arabe enseigné et utilisé dans des situations de communication officielles est une langue très différente de l'arabe dialectal (algérien, tunisien,...). Raison pour laquelle, ils réfutent de parler de langue de l'école comme langue maternelle. A travers cette deuxième question, nous avons voulu savoir ce que pensent réellement les praticiens de ces langues. La lecture du tableau ci-dessous nous permet de constater que la majorité (62,5%) ne partage pas ce point de vue. Seuls 25 % pensent que l'arabe dialectal et l'arabe standard constituent deux langues différentes. 12,5 des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question.

	Réponses données
Série 1	Arabe dialectal n'est qu'une variante de l'arabe standard
Série 2	Arabe dialectal est une langue complètement différente de l'arabe standard
Série 3	Absence de réponse

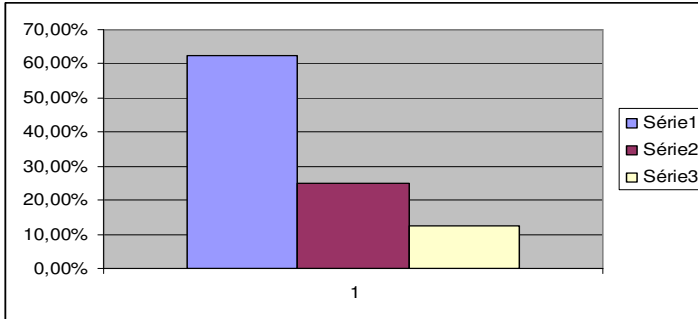


Figure 2 : Rapport entre l'arabe dialectal et l'arabe institutionnel

La troisième question est étroitement liée à la précédente, elle concerne la possibilité d'intercompréhension entre les deux formes d'arabe (l'arabe dialectal et l'arabe standard). 75% pensent que la maîtrise de l'une des deux formes permet d'accéder à la compréhension de l'autre même partiellement, 15% pensent le contraire (l'intercompréhension entre les deux formes langagières n'est pas possible), et 10% n'ont pas donné de réponses.

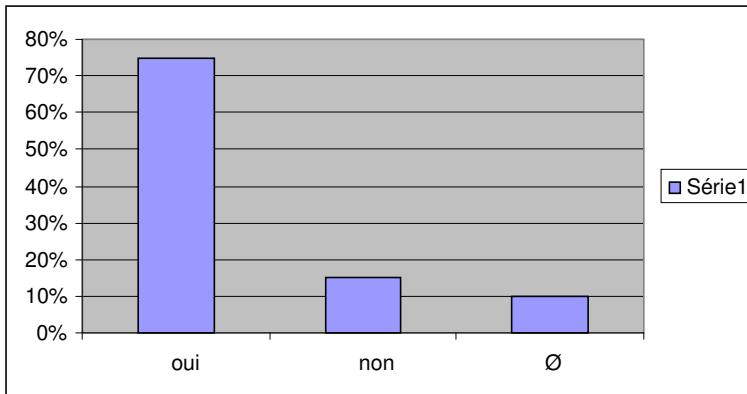


Figure 3 : Le degré d'intercompréhension entre l'arabe dialectal et l'arabe institutionnel

Certes le statut officiellement reconnu à la langue berbère, depuis une dizaine d'années, est celui de langue nationale¹², mais son statut « social » c'est-à-dire sa considération par les citoyens algériens n'est pas toujours en adéquation avec celui-là. Seuls 25% sont en accord avec cette disposition officielle, 50 % la considèrent encore comme un simple dialecte qui ne peut atteindre le statut d'une langue. 25% estiment que la langue berbère doit jouir du même statut que la langue arabe, à savoir celui de langue officielle. Nous précisons qu'il s'agit, en grande partie, de l'opinion des berbérophones interrogés.

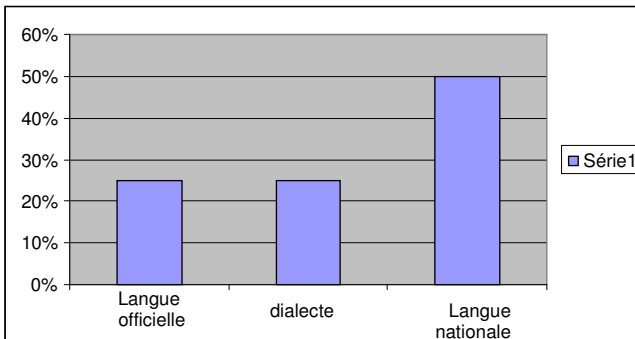


Figure 4 : Le statut du berbère

La cinquième question nous renseigne sur l'opinion des différents locuteurs algériens sur la loi portant la reconnaissance du berbère comme langue nationale. 62% sont défavorable à cette décision. Ceci s'explique en partie par le fait qu'ils soient dans leur majorité arabophones et ne soient pas suffisamment sensibilisés à la question de la diversité linguistique comme enrichissement de l'identité nationale. 37% approuvent cette décision et la trouvent plus adéquate à la réalité linguistique algérienne. 12,5 % n'ont pas répondu à la

¹² Depuis 2001, le président de la république Abdelaziz BOUTEFLIKA attribué aux différents parlers berbères le statut de langue nationale c'est-à-dire une partie intégrante de l'identité nationale, mais la traduction concrète de cette nouvelle loi sur le terrain s'est limitée à quelques aspects (l'option de son enseignement à la demande des intéressés, la création d'un nombre de station radiophoniques berbérophones, diffusion télévisée des informations en cette langue, ...).

question. Ces résultats traduisent les controverses soulevées pas ce sujet.

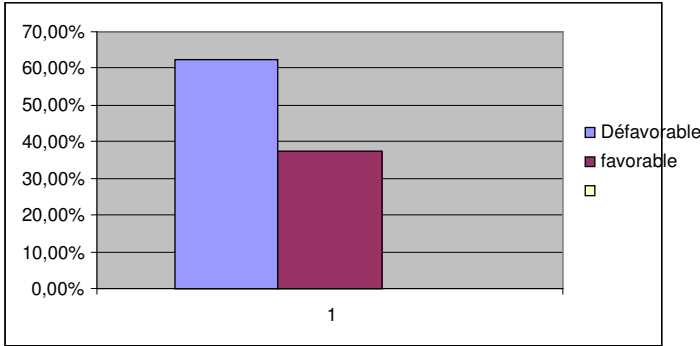


Figure 5 : Attitudes face à la reconnaissance du berbère comme langue officielle

Le statut de la langue française a toujours constitué un point de désaccord entre les différentes parties concernées par la question. Au moment où le discours officiel parle du français comme première langue étrangère, les chercheurs en didactique des langues vivantes parlent du français en termes de « L2 » ou « langue-pivot ». Ces derniers estiment que le français est présent partout en Algérie (enseignes de magasins, publicité, panneaux de signalisation, etc.), il ne peut, dans ce cas être traité sur un pied d'égalité avec l'anglais par exemple. Suite à la lecture des résultats obtenus de la sixième question, nous avons pu constater que les représentations sociales correspondent plus au discours tenu par les autorités officielles. En effet, 62,5% pensent que le français est une langue étrangère, 25% le considèrent comme langue seconde et 12% comme langue d'enseignement. Ce dernier statut correspond son utilisation comme outil d'enseignement dans les filières scientifiques (médecine, biologie, chimie, optique, ...).

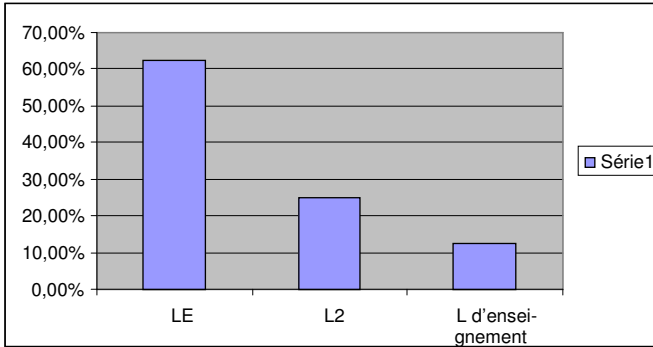


Figure 6 : Statut de la langue française

Depuis quelques années, un constat général fut formulé par tous les acteurs de l'éducation nationale (les enseignants, les inspecteurs, les concepteurs des programmes,...), il s'agit du niveau des élèves en français, celui-ci est baisse « vertigineuse ». Les causes de cet état de fait ne sont toujours pas élucidées de façon exhaustive. 50% des personnes interviewées renvoient les raisons de la baisse du niveau en français à la politique d'arabisation qui a essayé à un moment e ma mise en application d'éradiquer le français parce qu'elle le considérait comme une menace à sa réussite. 37,5% pensent que ce problème s'inscrit dans une réalité plus large qui est celle de la baisse du niveau dans toutes les disciplines et même en arabe. Ceux-ci soulignent l'importance d'une réforme générale du système éducatif qui prendrait en compte la réalité effective du contexte algérien.

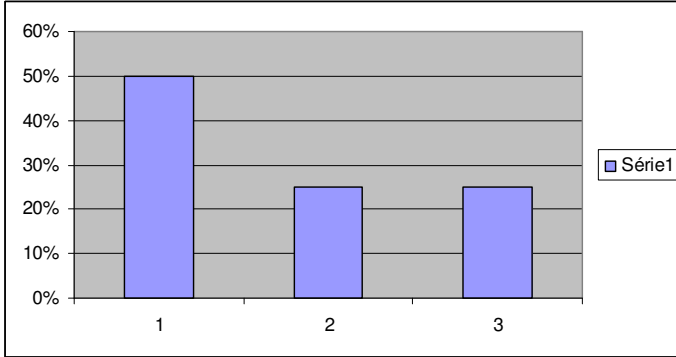


Figure 7 : Causes de la non-maîtrise du français chez les jeunes

La dernière question vise à savoir si le public interrogé dans cette enquête serait favorable à un éventuel retour à l'enseignement bilingue où l'apprenant aurait le choix de suivre sa scolarité en arabe ou en français. 50% approuvent cette solution pour remédier au problème de la non-maîtrise du français surtout que celui-ci devient au cycle universitaire un moyen pour accéder à la connaissance¹³. 37,5% sont défavorables à l'enseignement en français car ils estiment que ceci traduirait une forme d'acculturation, un suivisme de l'ancien colonisateur et un reniement d'une quarantaine d'années d'effort en la matière.

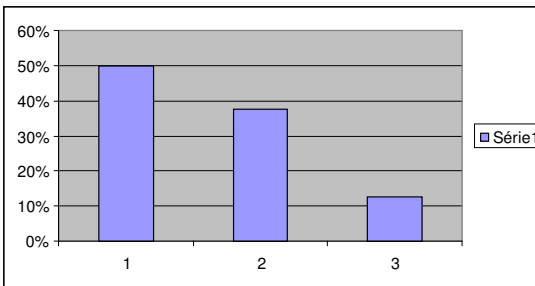


Figure 8 : Opinion sur le retour à l'enseignement bilingue

¹³ Lors d'un entretien que nous avons eu avec des médecins qui étaient de formation bilingue trouvent que la nouvelle génération de médecins a du mal à acquérir de façon optimale le savoir médical à cause la non-maîtrise de la langue française.

Pour conclure, nous affirmons que la situation linguistique et les politiques qui en découlent sont en mouvance continuelle. A travers ce travail, nous avons essayé de porter un regard critique sur les textes législateurs (lois et décrets) et leur évolution qui orientent l'aménagement linguistique. Ainsi nous avons procédé à une lecture du contexte géopolitique dans lequel les lois relatives ont été légiférées. Nous avons principalement visé à porter un jugement objectif libéré des exagérations des francophonises et des arabophones. Pour les premiers, nous nous sommes référée principalement à Mohamed Benrabah dont l'animosité envers le FLN et ses dirigeants le conduit à considérer ceux-ci comme des nouveaux colonisateurs plus dangereux que leurs prédécesseurs au pouvoir¹⁴. De l'autre côté, les défenseurs de la langue arabe, face au retour du français, accusent le pouvoir actuel et sa politique linguistique de commettre : « une tentative d'éradication de la civilisation arabo-musulmane »¹⁵. Quant à la lecture des données fournies par l'enquête, nous avons constaté que les représentations sociales développées par les locuteurs des langues existantes en Algérie ne correspondent pas toujours au discours institutionnel (politique ou scientifique). Ces représentations sont fortement marquées par une subjectivité qui trouve son fondement dans leur appartenance à tel ou tel groupe linguistique. D'un côté, l'officialisation de la langue berbère reste tributaire d'une volonté berbérophone, les arabophones s'opposent radicalement à toute disposition qui mettrait les deux langues sur un pied d'égalité. De l'autre, la communauté linguistique algérienne considère le français comme langue étrangère. En effet, le français est moins présent qu'on le pense dans la vie quotidienne des gens du sud. Ces derniers le pratiquent très peu en dehors du cadre institutionnel qui lui est conservé. Doit-on, dans ce cas, parler d'une situation linguistique

¹⁴ Dans cette lignée d'idées, il écrit : « la guerre de libération initiée par un petit groupe de jeunes radicaux a eu du succès auprès de la population algérienne grâce au contenu moderne...justice social et démocratie. Mais en 1962, une autre autorité confisque tout simplement le pouvoir politique et dépossède de peuple de son indépendance. A la différence du premier, le second est bien plus animé par ses propres intérêts que par ceux de la majorité. L'arabisation lui sert d'instrument pour asseoir cette confiscation ». BENRABAH Mohamed, op.cit., p.p. 285-286

¹⁵ MOATASSIME Ahmed, op.cit.,

spécifique au sud algérien ? Et de ce fait, faudrait-il réfléchir à des moyens d'intervention qui prendraient en compte la spécificité de la région.

Bibliographie

- Al-bouni A. 1983. La question de l'arabisation au Maghreb, in *Les affaires arabes*, n°30.
- Ben Achour Y. 1999. La brisure linguistique au Maghreb, in *Politique de la langue*, revue culturelle n°14/15, Transeuropéennes, Paris, hiver 1998/1999.
- Ben Rabah M. 1996. *Langue et pouvoir en Algérie*, Séguier, Paris.
- Granguillaume G. 1983. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Halaoui N (sous la dir.). 1995. *Lois et règlements linguistiques des Etat francophones*, Paris, agence de Coopération culturelle et technique (ACCT).
- Halaoui N. 2005. *Langues et systèmes éducatifs dans les états francophones d'Afrique subsaharienne*, ATREMENT Frontière, paris, 2005.
- Lacoste Y. Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : contradiction coloniale et post-coloniale, in *Hérodote*, revue de géographie et de géopolitique.
- Laroui A. 1977. *L'idéologie arabe contemporaine*, Paris, Maspeno.
- Laroui F. 2003. Glottopolitique et idéologies linguistique et Etat-nation au Maghreb, in *Glottopol*, revue de sociolinguistique en ligne n°1, Janvier.
- Martin D.-C. (sous la dir.), 1994. *Cartes d'identité : comment dit-on nous en politique ?*, Paris, Presse de la fondation des sciences politiques.
- Moatassime A. 1992. *Arabisation et langue français au Maghreb*, Paris, l'Harmattan.
- Moatassime A. 2006. *Langages du Maghreb face aux enjeux culturels euro-méditerranéens*, Paris, l'Harmattan.
- Pourtier R. (sous la dir.) 2006. *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Paris, Nathan.
- Schwer M. 2005. *Paroles et pouvoir : enjeux politiques et identitaires*, Rennes, PUR.
- Sebaa R. 1999. L'arabisation en Algérie : une négation de soi, in *Politiques de la langue*, revue culturelle n°14/15 ? , Paris, Transeuropéennes.